

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA FIN DU DÉBAT SUR LE BUDGET—L'EXAMEN DES PÉTITIONS TOUCHANT LE REMANIEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre. Étant donné que le Règlement prévoit un débat de six jours sur le budget, le débat actuellement en cours devrait continuer jusqu'à lundi soir prochain, mais nous sommes disposés à ne pas le prolonger jusque-là, et à le terminer vendredi, si le gouvernement y consent.

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, le gouvernement accepterait volontiers cette suggestion. Par conséquent, je proposerais que nous nous réunissions immédiatement avec les autres leaders à la Chambre, afin de savoir si nous pourrions nous entendre en vue de mettre fin au débat sur le budget vendredi sans nuire au droit de parole des députés.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire à l'adresse du leader de la Chambre. Pourrait-il nous dire quand le gouvernement se propose de commencer le débat sur les pétitions touchant le remaniement?

L'hon. M. McIlraith: Je suis heureux de saluer le retour parmi nous du leader de l'opposition officielle à la Chambre et j'espère qu'il a passé un beau jour de Pâques. Nos projets, encore non confirmés, visaient à commencer le débat mercredi prochain, mais, je le répète, il ne s'agit pas là d'une décision arrêtée.

L'hon. M. Harkness: Vous parlez du débat sur le remaniement?

L'hon. M. McIlraith: Oui.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'ASSURANCE-FRAIS MÉDICAUX—LA PRÉSENTATION DE LA MESURE LÉGISLATIVE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Comme le premier ministre a annoncé la veille du congé de Pâques qu'il espérait voir l'assurance-frais médicaux au *Feuilleton* à notre retour, mais que tel n'est pas le cas, peut-il annoncer maintenant la date de la présentation de ce projet de loi?

[L'hon. M. Marchand.]

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): J'espère toujours le faire inscrire au *Feuilleton* avant longtemps, monsieur l'Orateur.

M. Knowles: Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'ÎLE BELL (T.-N.)—L'AIDE AUX MINEURS EN CHÔMAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre quelles sont les mesures supplémentaires prises par le gouvernement pour venir en aide aux 850 ouvriers qui perdront leur emploi à l'île Bell, si ce n'est de leur donner un billet d'aller, pour quitter leur province natale?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Toutes les mesures possibles sont prises.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES CAMIONNEURS DE L'ONTARIO—L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA SEMAINE DE 40 HEURES

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, vu l'absence du ministre du Travail, je voudrais poser une question au premier ministre. Elle a trait à la grève des camionneurs qui sévit au Canada et qui est la source de tant de perturbations et de difficultés. Un règlement est-il imminent? Par ailleurs, le premier ministre voudrait-il nous dire si l'on a fait valoir au gouvernement que si la clause de la semaine de 40 heures prévue au Code fédéral du travail était mise en vigueur, la grève prendrait fin immédiatement?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): A ce qu'a dit le ministre, je puis seulement ajouter que le conciliateur en chef de l'État s'entretient en ce moment avec les représentants des parties intéressées. J'espère un bon résultat de la rencontre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je poserai une question complémentaire. Le premier ministre dirait-il si on a fait savoir au gouvernement du Canada que s'il insistait pour la mise à exécution immédiate de la loi, adoptée par le Parlement, visant à établir la semaine de 40 heures immédiatement, plutôt que par étapes échelonnées sur une période de trois ans, la grève pourrait être réglée sans retard?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, des instances ont été faites pour et contre cette éventualité.